

ÉDITION
2017



JOIGNY SENIORS

guide du bien-vivre
dans sa ville



Dans une ville comme Joigny, les seniors ne constituent pas un groupe homogène.

Leur situation varie selon leur âge, leur sexe, leurs revenus, leur situation familiale, leur niveau d'instruction, leur mode d'hébergement et leur éventuelle dépendance.

Cette diversité trouve, à Joigny, un écho tant les réponses à cette diversité sont nombreuses.

Merci à mon adjointe, Bernadette Monnier, d'avoir pris l'initiative de rassembler pour la première fois dans ce guide pratique tout ce qui vous sera utile, affirmant ainsi la volonté de l'équipe municipale d'être aux côtés de nos seniors à tout moment.

Bernard MORAINÉ

Maire de Joigny

Bien vivre dans notre ville, c'est pouvoir y bien vieillir.

Avec l'âge, les attentes et les besoins évoluent.

Je suis convaincue de l'importance de porter attention à la vie quotidienne de tous les habitants, y compris les plus âgés ; c'est un gage de cohésion pour l'action de notre municipalité.

Ce guide est fait pour vous ; vous y trouverez des réponses dans des domaines aussi divers que l'habitat, les transports, les soins...

"Joigny Seniors" manifeste notre volonté d'agir pour bien vivre et bien vieillir ensemble.

Bernadette MONNIER

Adjointe au maire
déléguée aux seniors

SOMMAIRE

- Être bien informé
- Bien vivre chez soi
- Prendre soin de sa santé
- Se déplacer
- Bien vivre entouré
- Quand vivre chez soi devient difficile
- Loisirs et associations
- Calendrier 2017
- Numéros utiles

Être bien informé

LES LIEUX "RESSOURCE"

Le pôle social (CCAS et centre social)

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) est un établissement communal qui vient en aide aux personnes rencontrant des difficultés sociales. C'est un lieu d'accueil, d'écoute et d'information présidé par le maire de Joigny.

Le CCAS peut également intervenir par le biais d'aides financières et de services à la personne : bons de chauffage, portage de repas à domicile, renseignements sur la téléassistance, colis alimentaires (sous conditions).

La Fabrik, centre social géré par le CCAS, est un lieu de vie, de partage, d'activités, de service et d'initiative pour tous les habitants de la commune.

CCAS de Joigny

5 rue Jules Dumont D'Urville
89300 Joigny
Tél. 03 86 92 48 28 - ccas@ville-joigny.fr

Le conseil départemental de l'Yonne en coordination avec la Maison pour l'Autonomie et l'Intégration des malades Alzheimer (MAIA)

Le conseil départemental et la MAIA sont présents à toutes les étapes de la vie, de la petite enfance au grand âge, en passant par l'adolescence et le

handicap. L'unité territoriale de Joigny peut être sollicitée par les couples et les familles pour toute problématique sociale.

Ils prennent en charge de manière adaptée et renforcée les personnes âgées ou handicapées concernées par la perte d'autonomie : Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), Prestation de Compensation du Handicap (PCH), aide au maintien à domicile, accueil en établissement.

L'objectif : assurer le "bien vivre" et le "bien vieillir" aux personnes les plus fragiles.

N° départemental unique d'information pour les personnes âgées (MAIA) :

03 86 72 85 00

Unité territoriale de solidarité du Jovinien

1 rue Alexander Von Humboldt

Tél : 03 86 92 08 30



**Maison Départementale des Personnes
Handicapées de l'Yonne (MDPHY) :**

03 86 72 89 72

**Cellule de Recueil des Informations
Préoccupantes (CRIP) :**

03 86 72 84 60 ou 119

Le service social de l'hôpital de Joigny

L'assistante sociale du service social du centre hospitalier est à la disposition des patients et de leur famille. Elle a pour mission de les orienter et de les soutenir dans leurs démarches afin de prévenir et de remédier aux difficultés sociales et médico-sociales qu'ils pourraient rencontrer.

Ses domaines de compétences sont :

- L'accès aux droits (recherche de protection sociale...);
- Le maintien à domicile (évaluation des besoins du patient, mise en relation avec les professionnels adaptés, aide pour l'obtention et le choix des aides techniques, humaines ou financières).

Centre hospitalier de Joigny

3 quai de l'hôpital

BP 229

89306 Joigny Cedex

Service social : 03 86 92 31 70

LES PERMANENCES

**Les permanences des partenaires
au pôle social**

Le CIDFF (Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles) : le 1^{er} lundi du mois de 13h30 à 16h30 et le 3^e lundi de 9h à 12h. Sans rendez-vous. Renseignements au 03 86 42 00 50

La CAF de l'Yonne (Caisse d'Allocations Familiales) : sur rendez-vous le mardi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Renseignements au 08 10 25 89 10 et sur www.caf.fr

L'ANPAA (Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie) : sur rendez-vous le jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h. Renseignements au 03 86 51 46 99

L'ADAVIRS (Association Départementale d'Aide aux Victimes d'Infractions et à la Réinsertion Sociale) : sans rendez-vous, le 4^e jeudi du mois de 13h30 à 17h, renseignements au 03 86 51 66 14 (violences routières ou aux personnes)

Aide administrative aux particuliers (écrivain public) : sur rendez-vous le vendredi de 9h à 12h.

Renseignements au 07 68 07 08 09

Les conciliateurs de justice : le 2^e mardi du mois de 10h à 12h au pôle social et le 3^e mercredi du mois de 9h à 12h à la halle aux grains. Renseignements au 03 86 92 48 29

Autres permanences

L'ADIL 89 (Agence Départementale d'Information sur le Logement) : 2 rue des Ballets 89000 Auxerre
Sur rendez-vous au 03 86 72 16 16
Permanences à la mairie de 10h à 12h les 11 février, 8 avril, 10 juin, 14 octobre, 9 décembre 2017

Le PACT 89 (Protection, Amélioration, Conservation, Transformation de l'habitat) : 16 boulevard de la Marne 89000 Auxerre sur rendez-vous au 03 86 18 91 38

La MDPHY (Maison Départementale des Personnes Handicapées de l'Yonne) : sans rendez-vous le mardi de 14h à 17h à l'hôpital de Joigny. Renseignements au 03 86 72 89 72

La CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie) : sur rendez-vous au 36 46.

Les aides financières

L'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)

L'APA est destinée aux personnes âgées qui rencontrent des difficultés à accomplir les gestes simples de la vie quotidienne.

C'est une aide départementale destinée aux personnes âgées dépendantes de **60 ans** et plus. En établissement d'accueil, elle permet d'acquitter tout ou partie du tarif dépendance de la structure.

À domicile, elle permet de financer des aides techniques et humaines.

L'APA est un droit universel, qui concerne l'ensemble des personnes âgées de 60 ans et plus, quels que soient leurs revenus.

Les montants maximum des plans d'aide sont en effet définis dans des conditions identiques sur l'ensemble du territoire national. En outre, l'APA est personnalisée, car articulée en fonction du degré de perte d'autonomie et des ressources du bénéficiaire.

L'APA est accordée aux personnes dépendantes (GIR 3) jusqu'aux plus dépendantes (GIR 1). Il faut être âgé de **60 ans** et plus, résider en France et se trouver dans l'incapacité d'assumer les conséquences de la perte d'autonomie.

Les aides sont déterminées en fonction de la visite à domicile réalisée par une évaluatrice du service APA. Retrait des dossiers au CCAS ou à l'unité territoriale du Jovinien du conseil départemental.

N° départemental d'information pour les personnes âgées : 03 86 72 85 00

PLAN CANICULE

DU 1^{ER} JUIN AU 31 AOÛT



VOUS RÉSIDEZ A VOTRE DOMICILE ET VOUS ÊTES :



- une personne âgée de + 65 ans
- une personne de + 60 ans et reconnue inapte au travail
- une personne handicapée

Ou vous connaissez une personne dans cette situation ?

INSCRIPTION GRATUITE ET RENSEIGNEMENTS
AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) DE JOIGNY



pour être **contacté(e)** et **visité(e)** si le plan CANICULE est déclenché.

Par courrier ou en se présentant :

CCAS de Joigny 5 rue Jules Dumont d'Urville - 89300 JOIGNY
(ancien site militaire)

Par téléphone :

Tél. 03 86 92 48 28

Par mail :

ccas@ville-joigny.fr



Pour les seniors moins dépendants, il existe des aides possibles par les caisses de retraite.

L'aide sociale aux personnes âgées : aide ménagère à domicile

Vous pouvez bénéficier d'une aide ménagère (aide à la toilette, ménage...) si votre état de santé le justifie et si vous remplissez certaines conditions d'âge et de ressources.

La nature des aides proposées dépend de vos besoins. Il s'agit de services ménagers effectués par un service d'aide habilité. Vous devez avoir des difficultés pour accomplir les principales tâches ménagères, et cette aide matérielle doit vous permettre de rester à votre domicile. Vous avez droit à l'aide sociale financée par votre département si vos ressources mensuelles (hors aides au logement) sont inférieures à :

- **800,80 €** si vous vivez seul ;
- **1 243,24 €** si vous vivez en couple.

Vous avez droit à l'aide sociale financée par votre département si vous êtes âgé(e) :

- d'au moins **65 ans** ;
- ou d'au moins **60 ans** si vous êtes reconnu(e) inapte au travail.

Renseignements auprès du CCAS de Joigny.

Les aides des caisses de retraite

Vous avez au moins **65 ans** et besoin d'aide dans votre vie quotidienne ?

Prenez contact avec votre caisse de retraite de base pour faire une demande d'aide au maintien à domicile.

Pour la CARSAT : renseignements au 39 60.

Vous recevrez un dossier administratif à compléter et à retourner.

Après une évaluation de vos besoins à domicile, un plan d'aide d'un montant maximum de **3 000 €** par an (la Carsat prendra partiellement en charge en fonction de vos ressources) pourra vous être proposé. Ce plan d'aide vise à vous permettre de rester à domicile dans de bonnes conditions.

Il peut comprendre de l'aide ménagère, de l'aide aux courses, de la téléassistance, du portage de repas, etc. Il vous sera également possible d'obtenir des conseils sur l'aménagement du logement, ainsi qu'une présentation des structures proches de chez vous proposant des loisirs ou des ateliers de prévention.

Bien vivre chez soi

Avec le vieillissement et l'apparition de problèmes de santé surgissent des difficultés à accomplir seul les gestes quotidiens. Rester à domicile est facilité par des dispositifs d'accompagnement mis en place par la ville, des associations ou des organismes privés.

Service d'aide à domicile :

Confiez-nous : 03 86 62 06 72
UNA : 03 86 62 44 57
Proximalia : 03 86 42 79 40

Par ailleurs vous pouvez également faire appel à une personne payée au moyen de chèques emploi service (CESU).

Disponibles auprès des banques et des caisses de retraite.

Portage des repas :

Allo Dom : 08 99 23 42 23
CCAS : 03 86 92 48 28
Paris Nice : 03 86 62 06 72

Réaliser de petits travaux :

Allo Dom : 08 99 23 42 23
Confiez-nous : 03 86 63 10 06
Entrain : 03 86 80 92 87
Vitavie : 03 86 63 38 26

Aménager son domicile :

ADIL 89 (Association Départementale d'Information sur le Logement) : 03 86 72 16 16
ANAH (Agence Nationale d'amélioration de l'Habitat) : 03 86 48 41 40
Communauté de communes du Jovinien : 03 86 62 47 95
PACT 89 (Protection, Amélioration, Conservation, Transformation de l'habitat) : 03 86 18 87 67

Se sentir en sécurité :

Arkea : 0800 81 82 82
Présence verte : 03 86 47 37 13
Votre caisse de retraite ou votre mutuelle peuvent vous renseigner sur les dispositifs de téléalarme.



Prendre soin de sa santé

À Joigny, lorsque l'état de santé physique ou psychologique d'une personne âgée l'exige, des professionnels de la santé et du bien-être sont à votre écoute.

Médecins généralistes

Dr Katy BESSAOU-CHEYBANI

17 quai Leclerc - 03 86 62 47 82

Dr Carole COSSARD

93 rue Jacques d'Auxerre - 03 86 62 06 09

Dr Cyril JUCHEREAU

31 quai Leclerc - 03 86 62 50 39

Groupe médical Montaigne

33 rue de la Porte Percy - 03 86 62 14 43

Dr DELAUNAY / Dr FICHOT-LATROMPETTE / Dr ROMIEU / Dr DUBOIS / Dr GERMOND / Dr BOISSERIE / Dr THOMAS.

Oto-rhino-laryngologiste

Dr Jean-Pierre CARRE

68 bis avenue Gambetta - 03 86 62 07 51

Pneumologue

Dr Olivier ORTEGA

Promenade du Chapeau - 03 58 44 04 73

Dermatologues

Dr Mireille BARET

Promenade du Chapeau - 03 86 62 28 40

Dr Christiane BOULITROP

32 quai du G^{al} Leclerc - 03 86 62 46 07

Ophthalmologue

Dr Henri VOUTERS

Promenade du Chapeau - 03 86 62 37 30

Psychiatre

Dr Hervé ABBOU

11 rue Saint-Jacques - 03 86 91 75 71

Infirmiers

Cabinet 10 rue Thibault

03 86 62 32 60 - Clarisse MORIN /

Marie-Thérèse PELLETIER

Cabinet 31 quai du G^{al} Leclerc

03 86 63 69 11 - Romain CHIMAY-

BARROCAL / Sandrine JOSSELINE

Groupe médical Montaigne

33 rue de la Porte Percy

03 86 62 14 43 - Laurence DE

MELLANVILLE / DURDAN Stéphane /

Michèle GERMOND / Leïla ABDESLAM

Catherine JOCHMANS-MORAINE

/ Delphine MALCOIFFE / Carine

VIGNERON - Sylvie MOEGLIN / Carole

THURNE

Masseurs-kinésithérapeutes

Norman BERNDT

33 rue de la Porte Percy - 03 86 62 27 50

Jean-Pierre BRANGER

10 rue Thibault - 03 86 62 27 50

Christophe DERBIN

40 rue du Luxembourg - 03 86 91 77 05

Hervé DEROUBAIX

33 rue de la Porte Percy - 03 86 62 14 43

Chantal DEROUBAIX

33 rue de la Porte Percy - 03 86 62 14 43

Bruno DIGNAT

10 rue Thibault - 03 86 62 27 50

Masseurs-kinésithérapeutes

Cyril MEKDJIAN

31 quai du G^{al} Leclerc - 03 86 62 15 00

Delphine DASSY

31 quai du G^{al} Leclerc - 03 86 62 15 00

Karen MUNOS

31 quai du G^{al} Leclerc - 03 86 62 15 00

Frédéric PELLETIER

10 rue Thibault - 03 86 62 27 50

Eric THIAN

10 rue Thibault - 03 86 62 27 50

Myriam VILBOIS-DERBIN

40 rue du Luxembourg - 03 86 62 40 88

Pharmaciens

Pharmacie Lemarquand

14 avenue Gambetta - 03 86 62 10 58

Pharmacie de La Madeleine

3 place Colette - 03 86 62 02 56

Pharmacie du Marché

14 quai Ragobert - 03 86 62 03 12

Pharmacie Tran

8 rue Gabriel Cortel - 03 86 62 17 95

Chirurgiens-dentistes

Dr ALLEMAND

Promenade du Chapeau - 03 86 62 34 10

Dr DUCHAUSSOY

29 quai du G^{al} Leclerc - 03 86 91 70 23

Dr JACQUILLAT

26 rue Aristide Briand - 03 86 63 36 34

Dr MOREAU

1 quai de l'Hôpital - 03 86 62 00 83

Dr PREVOST

23 quai du G^{al} Leclerc - 03 86 62 08 66

Audio-prothésistes

Centre optique mutualiste

10 avenue Gambetta - 03 86 92 03 10

Laboratoire d'audition Ouïe fine

47 bis rond-point de la Résistance

03 86 43 85 41

Diététicienne

Amélie MONCEAU

5 avenue Gambetta - 06 78 88 96 30



Ostéopathes

Jean-Pierre BRANGER

10 rue Thibault - 03 86 62 27 50

Christophe DERBIN

40 rue du Luxembourg - 03 86 91 77 05

Bruno DIGNAT

10 rue Thibault - 03 86 62 27 50

Charlotte MONCEAU

15 avenue Gambetta - 06 81 86 74 20

Mathilde NOIREAU

57 A rue J. d'Auxerre - 03 86 73 30 89

Frédéric PELLETIER

10 rue Thibault - 03 86 62 27 50

Opticiens-lunetiers

OPTIC 2000 - Galerie marchande
d'Intermarché - 03 86 62 24 86

OPTICIENS KRYS

21 quai Ragobert - 03 86 62 26 00

OPTIQUE MUTUALISTE

10 avenue Gambetta - 03 86 92 03 10

VISION PLUS

2 quai Ragobert - 03 86 62 03 56

Podologues-pédicures

Agnès CAZAUX - 18 A quai du Général
Leclerc - 03 86 62 18 12

Jean-Philippe PARRIN

36 rue Chaudot - 03 86 40 35 57

Marie-Agnès PARRIN-GONZALEZ

36 rue Chaudot - Résidence Le Tholon
Bat. 1 - 03 86 91 40 89

Psychologues

Vincent DOMINGUEZ

8 avenue Gambetta - 03 86 62 34 77

Delphine MALCOIFFE (sophrologie)

21 quai du G^{al} Leclerc - 03 86 35 11 90

Marie-Hélène MOREAU

8 avenue Gambetta - 03 86 62 35 06

Laurie ROCHETEAU (sophrologie)

17 quai du G^a Leclerc - 03 86 92 14 54

Psychothérapeute

Sophie PUECH

11 rue Saint-Jacques - 03 86 62 27 96

Psychomotricienne

Fanny LESEC

10 rue Thibault - 06 63 54 06 06

Laboratoire d'analyses médicales

Laboratoire BLONDEAU

20 quai Ragobert - 03 86 62 01 10



Centre hospitalier de Joigny

3 quai de l'Hôpital - 03 86 92 33 33

Urgences/SMUR - 03 86 92 33 36

Unité de Soins de Suite et de Réadaptation (USSR) - 03 86 92 33 61

Service de Réadaptation Cardiaque & Respiratoire (SRCR) - 03 86 92 33 67

Plateau technique

– Cardiaque & respiratoire - 03 86 92 33 67

– Endoscopie - 03 86 92 33 79 ou 33 83

Unité de consultations

Pneumologie, gastro-entérologie, chirurgie, médecine, gynéco-obstétrique, ORL, gériatrie, diabétologie, addictologie, néphrologie, diététique, cardiologie, traumatologie, urologie, plaies et cicatrisation - 03 86 92 33 77 ou 33 78

Hospitalisation À Domicile (HAD)

03 86 92 32 79

Soins Infirmiers à Domicile pour Personnes Handicapées et Âgées (SIDPHA)

03 86 92 13 71

Équipe Mobile de Gérontologie (EMG)

03 86 92 33 00

Équipe Mobile de Soins Palliatifs (EMSP)

03 86 92 33 86

Service social

03 86 92 31 70



Se déplacer



Avec le vieillissement, des problèmes de mobilité peuvent survenir et rendre les déplacements difficiles.

Des services de transport permettent, malgré cela, de garder une certaine autonomie.

Le CCAS de Joigny attribue des **tickets taxi** aux habitants âgés de plus de 70 ans ainsi qu'aux personnes handicapées (sous conditions de ressources). Le nombre de tickets est limité dans l'année.

Transports en commun : la **P'tite navette** est gratuite avec possibilité d'aide pour monter et descendre au besoin à chaque station.

Taxis VSL agréés

Virginie AUVINET - 06 07 23 87 91

Romain BATTON - 06 63 82 36 61

Gil BERTHELOT - 06 81 94 84 87

Éric BONNOUVRIER - 06 81 67 48 97

Najime DJEBLI "ND TAXI" - 07 63 18 88 02

Hassan EL OUEZRHANI - 06 79 61 50 32

LENOBLE & MARTIRÉ TAXIS

06 81 34 67 96

Vincent REUILLER - 06 08 58 65 00

Gilles THIRANOS - 06 07 61 19 76

Ambulances

ACTI-SAGET-AMJO

51 avenue Charles de Gaulle
03 86 91 41 10 - 03 86 91 57 94

RENARD

14 quai de l'hôpital - 03 86 35 98 98

Action de l'ARRCO et de l'AGIRC

Les caisses de retraite complémentaire des salariés mènent également des actions sociales. Par exemple, elles accordent une aide à l'accompagnement ("Sortir plus") aux personnes d'au moins **80 ans** qui ne peuvent plus sortir seules de leur domicile.

Sans condition de ressources, ces personnes peuvent recevoir jusqu'à trois chèquiers par an d'une valeur de **150 €** chacun pour rémunérer les services d'un accompagnateur. Il leur est demandé une participation financière de 15 € pour le premier chéquier, 20 € pour le deuxième, 30 € pour le troisième.

Chaque caisse développe des actions individuelles ou collectives (conférences, formations...). Mais, de façon générale, elles interviennent en complément des autres institutions (conseil départemental et caisse de retraite de base) quel que soit le niveau de dépendance.

Renseignez-vous auprès de la caisse qui vous verse votre retraite complémentaire.

ARRCO - AGIRC - 0820 200 189

Plan de la P'tite navette



- 1 - gare SNCF
- 2 - rond-point de la Résistance
- 3 - hôpital
- 4 - gare routière
- 5 - quai du général Leclerc
- 6 - pointe d'Épizy 1
- 7 - faubourg de Paris
- 8 - chemin des Latteux
- 9 - rue Irène Chiot (bas)
- 10 - rue d'Épizy
- 11 - quai d'Épizy

- 12 - faubourg Saint-Jacques
- 13 - porte du Bois
- 14 - cimetière
- 15 - porte Percy
- 16 - groupe médical Montaigne
- 17 - groupe Géographique
- 18 - place Colette
- 19 - lycée (rue Molière)
- 20 - Camus 1
- 21 - Camus 2
- 22 - Camus 3

- 23 - rue des Chaumes
- 24 - tour T6
- 25 - collège Marie Noël
- 26 - piscine rue Pierre Hardy
- 27 - rue du Commerce
- 28 - avenue Jean Hémerly
- 29 - mairie
- 30 - rue Aristide Briand
- 31 - rond-point des Nations
- 32 - zone commerciale

Retrouvez les horaires de la P'tite navette à l'accueil de la mairie de Joigny ou sur www.ville-joigny.fr

Bien vivre entouré



Votre ville a la chance d'avoir de nombreuses associations pour les seniors ; celles-ci vous permettront de rompre l'isolement.

Association des conjoints survivants :

Françoise MOCHET - 03 86 51 53 84

Club de l'amitié : Roger KAOUA

03 86 62 41 69 ou 06 08 73 83 37

UNRPA (Union Nationale des Retraités et Personnes Âgées) :

Liliane TREMOUREUX - 03 86 62 44 72

VMEH (Visiteurs des Malades dans les Établissements hospitaliers) :

Bernadette DERUETTE - 03 86 62 09 26

Loisirs et associations

De nombreuses activités sont proposées aux seniors : sorties, sport, sécurité, déjeuners dansants, Noël, ateliers mémoire, équilibre, rencontres intergénérationnelles dans les écoles maternelles et élémentaires (durant les nouvelles activités périscolaires), concerts, théâtre, cinéma, expositions, associations...

Pour vous renseigner et vous inscrire :

Mairie de Joigny : 03 86 92 48 33

Médiathèque : 03 86 91 47 52

Piscine : 03 86 62 10 98

Associations : www.ville-joigny.fr

Office de tourisme : 03 86 62 11 05

Quand vivre chez soi devient difficile

Quand vivre chez soi devient difficile, des structures sont à votre disposition :

Centre de gériatrie - 1 allée Pierre de Coubertin - 03 86 92 03 66

Résidence Claude-Antoine Prieur de la Côte d'Or

19 faubourg de Paris - 03 86 62 12 31

Consultation de gérontologie - Docteur CÉLESTIN

Secrétaire M^{me} POFFA - sur rendez-vous - 03 86 92 03 70

Accueil de jour - 1 allée Pierre de Coubertin - 03 86 92 13 62

Ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h à 17h pour les personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer et apparentée.

Accueil familial - plate-forme départementale - 03 86 72 85 00

Via Trajectoire - conseil départemental de l'Yonne - viatrajectoire@cg89.fr ou trajectoire.sante-ra.fr

Association JALMAV (Jusqu'À La Mort, Accompagner la Vie) - 03 86 48 48 38



JANVIER 2017

D	1
L	2
M	3
M	4
J	Après-midi dansant / galette des rois 5
V	6
S	7
D	8
L	9
M	10
M	11
J	12
V	13
S	14
D	15
L	16
M	17
M	18
J	19
V	20
S	21
D	22
L	23
M	24
M	25
J	26
V	27
S	28
D	29
L	30
M	31

FÉVRIER 2017

M	1
J	2
V	3
S	4
D	5
L	6
M	7
M	8
J	9
V	10
S	11
D	12
L	13
M	Spectacle La ruche gourmande 14
M	15
J	16
V	17
S	18
D	19
L	20
M	21
M	22
J	23
V	24
S	25
D	26
L	27
M	28
M	1
J	2
V	3

MARS 2017

M		1
J		2
V		3
S		4
D		5
L		6
M		7
M		8
J		9
V		10
S		11
D		12
L		13
M		14
M		15
J		16
V		17
S		18
D		19
L		20
M		21
M		22
J	Sortie château d'Ancy-le-Franc	23
V		24
S		25
D		26
L		27
M		28
M		29
J		30
V		31

AVRIL 2017

S		1
D		2
L		3
M		4
M		5
J		6
V		7
S		8
D		9
L		10
M		11
M		12
J	Sport seniors	13
V		14
S		15
D		16
L		17
M		18
M		19
J		20
V		21
S		22
D	Élections présidentielles - 1 ^{er} tour	23
L		24
M		25
M		26
J		27
V		28
S		29
D		30
L		1

Fête foraine du 8 au 17

MAI 2017

L		1
M		2
M		3
J		4
V		5
S		6
D	Élections présidentielles - 2 ^e tour	7
L		8
M		9
M		10
J	Repas ville - UNRPA	11
V		12
S		13
D		14
L		15
M		16
M		17
J		18
V		19
S		20
D		21
L		22
M		23
M		24
J		25
V		26
S		27
D		28
L		29
M		30
M		31

JUIN 2017

J		1
V		2
S		3
D		4
L		5
M		6
M		7
J		8
V		9
S		10
D	Élections législatives - 1 ^{er} tour	11
L		12
M		13
M		14
J		15
V		16
S		17
D	Élections législatives - 2 ^e tour	18
L		19
M		20
M		21
J		22
V		23
S		24
D		25
L		26
M		27
M		28
J	Sortie à Montargis/ La petite Venise	29
V		30
S		1

JUILLET 2017

S		1
D		2
L		3
M		4
M		5
J		6
V		7
S		8
D		9
L		10
M		11
M		12
J		13
V		14
S		15
D		16
L		17
M		18
M		19
J		20
V	Spectacle à Saint-Fargeau	21
S		22
D		23
L		24
M		25
M		26
J		27
V		28
S		29
D		30
L		31

AOÛT 2017

M		1
M		2
J		3
V		4
S		5
D		6
L		7
M		8
M		9
J		10
V		11
S		12
D		13
L		14
M		15
M		16
J		17
V		18
S		19
D		20
L		21
M		22
M		23
J		24
V		25
S	Feu d'artifice	26
D	Fête de la Libération	27
L		28
M		29
M		30
J		31

AOÛT : sortie intergénérationnelle au zoo de Vincennes (date à définir)

SEPTEMBRE 2017

V		1
S		2
D		3
L		4
M		5
M		6
J		7
V		8
S		9
D		10
L		11
M		12
M		13
J		14
V		15
S		16
D		17
L		18
M		19
M		20
J		21
V		22
S		23
D		24
L		25
M		26
M		27
J	Sortie (à définir)	28
V		29
S		30
D		1

OCTOBRE 2017

D		1
L	Semaine bleue®	2
M		3
M		4
J		5
V		6
S		7
D		8
L	Semaine du handicap	9
M		10
M		11
J		12
V		13
S		14
D		15
L		16
M		17
M		18
J		19
V		20
S		21
D		22
L		23
M		24
M		25
J		26
V		27
S		28
D		29
L		30
M		31

NOVEMBRE 2017

M	1
J	2
V	3
S	4
D	5
L	6
M	7
M	8
J	9
V	10
S	11
D	12
L	13
M	14
M	15
J	16
V	17
S	18
D	19
L	20
M	21
M	22
J	Sortie (à définir)
V	24
S	25
D	26
L	27
M	28
M	29
J	30
V	1

DÉCEMBRE 2017

V	1
S	2
D	3
L	4
M	5
M	6
J	Repas de Noël
V	8
S	9
D	10
L	11
M	12
M	13
J	14
V	15
S	16
D	17
L	18
M	19
M	20
J	21
V	22
S	23
D	24
L	25
M	26
M	27
J	28
V	29
S	30
D	31



Mairie de Joigny

3 quai du 1^{er} Dragons - 89300 JOIGNY
Tél. + 00 (0)3 86 92 48 00
fax : + 33 (0)3 86 92 48 01
mairie@ville-joigny.fr
www.ville-joigny.fr

Numéros d'urgence

SAMU.....	15
Policesecours.....	17
Pompiers.....	18
Pharmacies de garde.....	39 15
Centre antipoison.....	01 40 05 48 48